

La Ville de Pornichet recrute au poste de Responsable du service Animation de la Vie Locale [h/f]

Agent de catégorie B,
grade Rédacteur territorial ou équivalent

Placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur du Pôle Attractivité et Rayonnement de la Ville, le Responsable du service Animation de la Vie Locale met en œuvre, sur le territoire communal, le projet politique destiné aux structures associatives, ainsi qu'aux animations socio-culturelles et sportives, en concertation avec les élus, les partenaires et les usagers. Il manage l'équipe qui compose le service, coordonne les missions relatives à la maison des associations, supervise l'offre d'activités sportives et socioculturelles, et assure un suivi bâtimентаire et réglementaire.



Bienvenue chez vous !

À Pornichet, travailler rime avec qualité de vie. Ville à taille humaine (11 800 habitants, surclassée 40 à 80 000), sur une des plus belles baies du monde, Pornichet séduit par son cadre exceptionnel : 7 km de plages, des ports animés, et des équipements sportifs et de loisirs de premier plan. Plus qu'un lieu où il fait bon vivre, c'est une ville dynamique et engagée, portée par une vie économique, culturelle et associative florissante. Idéalement située, Pornichet est à 45 minutes de Nantes et à seulement 3 heures de Paris. Ici, votre quotidien s'épanouit dans un environnement qui inspire, toute l'année.

MISSIONS

Management du service :

- Définir un projet de service afin de mettre en œuvre les politiques associative, sportive et socioculturelle municipales (organisation, missions, ressources, règlement interne, démarche qualité),
- Piloter, assurer la continuité des missions, suivre l'action des agents placés sous sa hiérarchie directe : un adjoint, deux agents chargés d'accueil et de gestion administrative, une éducatrice des activités physiques et sportives,
- Gérer les budgets dédiés au service,
- Réaliser des bilans d'activités.

Mise en place d'un projet de maison des associations, centre de ressources :

- Définir un projet spécifique,
- Assurer un conseil individualisé et collectif aux associations situées sur le territoire communal,
- Administrer les demandes de subventions des associations, le guide et le forum des associations.

Proposition et mise en œuvre d'actions dans les domaines de l'animation socioculturelle et sportive :

- Elaborer et présenter des projets éducatifs et pédagogiques en fonction des orientations de la Collectivité,
- Mettre en place des projets et des animations,
- Proposer un plan de communication et définir des actions de promotion,
- Être force de proposition pour la création de mobilier sportif adapté.

Suivi réglementaire et bâtimeantaire :

- Organiser et suivre les attributions régulières et ponctuelles des salles communales destinées aux associations, aux clubs sportifs, aux usagers,
- Faire appliquer les dispositifs de sécurité conformément aux consignes des Etablissements Recevant du Public,
- En lien avec les utilisateurs et les services techniques, préconiser et suivre des travaux et des aménagements à effectuer au sein des équipements sportifs et des salles polyvalentes,
- Assurer un suivi des actions d'entretien et de maintenance, contrôler l'utilisation du matériel et des équipements, faire respecter la réglementation.

Veille pédagogique, juridique et technique :

- Identifier les sources d'informations juridique, réglementaire et technique, les recueillir, les analyser,
- Identifier et proposer des expériences innovantes.

PROFIL

- Formation supérieure dans l'un des domaines suivants : animation, social, éducation, culture,
- Connaissance de l'organisation, du fonctionnement, et de l'environnement des Collectivités,
- Aptitudes confirmées au management d'équipes et à l'accompagnement au changement,
- Capacité à définir et à réaliser des projets,
- Sens affirmé du service public, qualités relationnelles,
- Rigueur d'organisation, force de propositions, esprit d'initiative, autonomie, dynamisme,
- Maîtrise de l'outil informatique.



LES AVANTAGES !

- Régime indemnitaire et prime de fin d'année
- Participation mutuelle et prévoyance
- Adhésion au COS 44
- Titres restaurants

Les candidatures (lettre de motivation + CV) doivent être adressées avant le 24 décembre 2025 à :

Monsieur le Maire de Pornichet
Direction des Ressources Humaines
120, avenue du Général de Gaulle, 44380 PORNICHET
ressources-humaines@mairie-pornichet.fr